

question qu'il s'agit de résoudre et qu'il ne faut pas perdre de vue : Comment Charlieu et son territoire ont été rattachés à Lyon ? Comment ils ont pu dans le dernier siècle, ou antérieurement, être dits en Lyonnais ? Evidemment, il n'y a point de conséquence à en tirer tant que Lyon n'est pas au pouvoir de nos rois. C'est pourquoi l'auteur de l'Histoire de Charlieu a pu ne faire commencer les droits de la royauté sur cette ville qu'au règne de saint Louis, et, malgré ses prétendues idées systématiques, et tout en différant du reste avec M. Bernard, se rencontrer cependant avec lui dans la solution de la question. C'est pourquoi on a peine à comprendre l'insistance de cet écrivain sur un point aussi incertain et qui ne paraît point essentiel à son but.

**DSEVELINGES.**

*La suite au prochain numéro.*